



INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION



Jun 2022 N° 017

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

**INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL**

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

Directeur de Publication: Pr BERTE Zakaria, IPNETP Abidjan
Secrétaire de Publication: Dr KONE Koko Siaka, IPNETP Abidjan
Directeur Scientifique: Pr Kanvally FADIGA, ENS Abidjan

Membres du comité scientifique

Pr BAHA Bi YOUZAN D.: Université de Cocody Abidjan
Pr KOUADIO Béné Marcel: Université de Cocody Abidjan
Pr SANGARE Moustapha Karam: INPHB, Yamoussoukro
Pr GBONGUE Jean-Baptiste: IPNETP, Abidjan
Dr BERTE Zakaria: IPNETP, Abidjan

Comité de lecture

Dr KONE Koko Siaka..... : IPNETP, Abidjan
Dr TRAORE Sibiri..... : IPNETP, Abidjan
Dr KOUAME Adjo Sébastienne : IPNETP, Abidjan
Dr BENIE Aloh Jean Martial Hillarion,..... : IPNETP, Abidjan
Dr KONE Foussény : IPNETP, Abidjan
Dr AHON Gnamien Marcel : IPNETP, Abidjan
Dr ZOKOU Gbomené Hervé : IPNETP, Abidjan

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

Table des matières

I - Editorial, Zakaria BERTE	7
II - Problématique de l’enseignement du français dans les établissements secondaires professionnels en Côte d’Ivoire : quelle grammaire pour quels objectifs ? Koffi Kouman Simon KOUASSI, kacubes@hotmail.fr Kouadio Emile KRAMO, emilekramo@yahoo.fr Institut Pédagogique National de l’Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP), Côte d’Ivoire.	9
III - Dimensions interactive et argumentative du proverbe et quête de la vérité chez ADIAFFI. Adama DEMBELE, adamadembele414@gmail.com Institut Pédagogique National de l’Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP), Abidjan, Côte d’Ivoire	39
IV - Sobriquets et anagrammes, symboles de brouille identitaire TANOHO Omoi Christian, siaposoula@gmail.com Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Abidjan, Côte d’Ivoire.....	63
V - Production et gestion des déchets de masques jetables anti-covid-19 dans les communes d’Adjamé et de Cocody à Abidjan BODOU Yao, Yaobodou2@gmail.com	87
VI - Déterminants de l’intention entrepreneuriale en période de crise de la covid-19 : une approche quantitative auprès des étudiants ivoiriens Donanfra Hubert TUO, tuohubert2015@gmail.com Adopo Aimé BROU, adopoaime@yahoo.fr Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d’Ivoire.....	121

VII - Regards sur les pratiques ivoiriennes en matière de réparation à la lumière des standards internationaux Dindio KONATE, dindiokonate@gmail.com dindiokonate@yahoo.fr doctorante en culture de la paix à la chaire UNESCO pour la Culture de la paix	157
VIII - La nouvelle politique industrielle et son impact sur le développement en Côte d'Ivoire (2012-2020) SORO Nonhontan, nonhontansoro@yahoo.fr Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP), Abidjan, Côte d'Ivoire.	175
IX - Innovation institutionnelle, gouvernance et développement local : une analyse de la mise en place d'un bureau dédié à la diaspora Dans les régions OUANTCHI Honoré, ouantchihonore@gmail.com Département de sociologie (UFR SHS), Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan, Côte d'Ivoire,	201
X - La coopération Ivoir-Japonaise dans le domaine de la riziculture (1986 à 2020) YEO Lassina Songfola, ylassina@yahoo.fr Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP), Abidjan, Côte d'Ivoire.	225

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

DIMENSIONS INTERACTIVE ET ARGUMENTATIVE DU PROVERBE ET QUETE DE LA VERITE CHEZ ADIAFFI

ADAMA DEMBELE

Institution d'origine : Institut Pédagogique National de l'Enseignement
Technique et Professionnel (IPNETP), Côte d'Ivoire
Département des Formations Générales,
Cellule Techniques d'Expression Française
E. Mail : adamadembele414@gmail.com

RESUME

Les productions littéraires qui, généralement, propulsent une certaine vision ou idéologie, utilisent des moyens discursifs convenant à l'atteinte des objectifs de l'écrivain. L'écrivain africain, particulièrement, en quête d'identité culturelle se sert de la langue ou du langage, comme lieu d'expression des réflexions sous diverses formes.

Chez Adiaffi, la verve scripturale clame haut et fort cette identité culturelle africaniste dont l'une des manifestations discursive et argumentative se recherche dans le discours oral, notamment dans le proverbe. Même s'il apparaît comme un "terrain commun" chez les usagers de la langue en général, le proverbe permet cependant l'atteinte des objectifs argumentatifs de ses utilisateurs par effet de substitution linguistique. Ainsi, le décryptage du contenu de l'énoncé proverbial, en contexte, s'annonce primordial. Les études parémiologiques accordant majoritairement une place de choix à la dimension métaphorique des proverbes dans les échanges, le problème que soulève notre réflexion dans le cadre de ce travail est : quelle dimension interactive et argumentative relève du recours au proverbe par les énonciateurs dans le processus interactif chez Adiaffi ?

Dans l'objectif de montrer comment le proverbe acquiert une dimension argumentative, persuasive du destinataire, l'étude s'est appuyée sur les théories de l'« intertextualité » dans le « dialogisme » de Bakhtine, l'implicite de Grice, reprise par Kerbrat-Orecchioni, et la pragmatique-sémantique argumentative d'Oswald Ducrot qui étudie les énoncés en contexte.

Nous nous sommes proposés de faire d'abord une analyse classificative d'énoncés proverbiaux de notre choix, ensuite leur interprétation en termes de contenus implicites, enfin, leur(s) valeur(s) argumentatives et interactives en contexte.

Mots clés : Pragmatique - Implicite - Proverbe - Argumentation - Intertextualité.

ABSTRACT

Literary productions that generally propel a certain vision or ideology use discursive means appropriate to the achievement of the writer's objectives. The African writer, in particular, in search of cultural identity uses language or language as a place of expression of reflections in various forms.

With Adiaffi, the scriptural verve proclaims loud and clear this Africanist cultural identity, one of whose discursive and argumentative manifestations is sought in oral discourse, particularly in the proverb. Even if it appears as a "common ground" among users of the language in general, the proverb nevertheless allows the achievement of the argumentative objectives of its users through the effect of linguistic substitution. Thus, the decryption of the content of the proverbial statement, in context, promises to be essential. Since paremiological studies mainly give pride of place to the metaphorical dimension of proverbs in exchanges, the problem raised by our reflection in

the context of this work is: what interactive and argumentative dimension arises from the use of the proverb by the enunciators in the interactive process at Adiaffi ?

With the aim of showing how the proverb acquires an argumentative dimension, persuasive of the recipient, the study is based on the theories of "intertextuality" in the "dialogism" of Bakhtin, the implicit of Grice, taken up by Kerbrat-Orecchioni, and Oswald Ducrot's argumentative pragmatico-semantic which studies statements in context.

We proposed to first make a classificative analysis of proverbial statements of our choice, then their interpretation in terms of implicit contents, finally, their argumentative and interactive value(s) in context.

Keywords : Pragmatic - Implicit - Proverb - Argumentation - Intertextuality

INTRODUCTION

Sans le dire à l'excès, mais à la réalité, les productions littéraires négro-africaines, d'une façon globale, accordent une place de choix aux marques discursives en tant que symbolisme d'un africanisme avéré. Le proverbe, même s'il apparaît comme un 'terrain commun' chez les usagers de la langue, en général, permet cependant à son usager d'atteindre ce but discursif.

En tant que tel, le proverbe fait abstraction du discours romanesque classique de Jean-Marie Adiaffi, rompant avec la linéarité pour s'ancrer davantage dans les propos personnages, surtout lorsqu'à ceux-ci l'auteur confère une certaine autonomie discursive leur permettant de dire des vérités que la narration ne lui permettrait pas. Il va de soi que l'usage que font les utilisateurs du proverbe dans le cadre conversationnel dans ses œuvres, soit

opportun en termes d'efficacité et de persuasion du destinataire. Mais, le décryptage du contenu implicite du proverbe et la relation qu'il entretient avec le contexte de son utilisation semblent incontournables et peuvent constituer un postulat d'étude.

Dès lors, le problème que soulève notre réflexion dans le cadre de ce travail est le suivant : quelle dimension interactive et argumentative relève du recours au proverbe par les énonciateurs dans le processus interactif chez Adiaffi ? Autrement dit, en quoi l'argumentativité dans le proverbe permet-il à son usager de persuader son interlocuteur ?

En nous assignant l'objectif de montrer comment le proverbe acquiert une dimension argumentative et véridictionnelle qui persuade son destinataire, l'étude s'appuiera sur la théorie d'« intertextualité » dans le « dialogisme », proposée par Bakhtine, théorie qui, dans son principe et fonctionnement, présente des similitudes avec celle proposée par Grice et reprise par Kerbrat-Orecchioni. Aussi, la pragmatique-sémantique d'Oswald Ducrot qui étudie les énoncés en contexte nous convient dans la même veine.

Nous nous proposons donc de faire d'abord une analyse classificative d'énoncés proverbiaux de notre choix, ensuite leur interprétation en termes de contenu, et enfin, nous en relèverons la ou les valeur(s) argumentatives et interactives, selon le contexte de leurs emplois respectifs.

1- ETUDE CLASSIFICATIVE DES ENONCES PROVERBIAUX

Entendons par étude classificative, les catégories ou typologies diverses auxquelles l'on peut référer tel ou tel énoncé proverbial. Cette catégorisation s'appuie en partie sur les structure et forme de constructions syntaxiques de l'énoncé proverbial.

Nous nous sommes particulièrement intéressés à trois catégories de proverbes, selon la classification faite par Dominique Maingueneau et Grésillon, mais aussi selon les occurrences de ces catégories de proverbe dans le corpus.

Elle s'appliquera aux proverbes traditionnels à travers les techniques de « subversion » et de « captation » qui présentent des similitudes dans leur mode de fonctionnement avec l'adage populaire. Mais avant d'en faire une étude plus détaillée, il est nécessaire de donner quelques définitions conceptuelles du « proverbe », selon les avis.

1-1 Quelques définitions du proverbe

Selon le Dictionnaire français d'Henri Goelzer (2005 :106), proverbe vient du Latin «*proverbium*» qui lui-même est issu du signifiant «*pro*», qui veut dire « devant – pour – dans le but de ». Ainsi, le mot proverbe marque l'objectif à atteindre ou, d'une autre façon, le remplacement d'une chose par une autre. Toujours selon la même source, la racine «*verbe*» venant du Latin «*verbum*» qui signifie « mot » ou « terme », ou encore « expression », selon le cas, et « parole » ou « discours » lorsqu'il est employé au pluriel.

Pris dans cette dernière acception, le «*verbe*» ou «*verbum*» suppose « action » dans le sens de «*agir*» ou «*pour agir*». On comprend là que le mot «*proverbium*» débouche sur la définition du proverbe, c'est-à-dire le résumé d'une parole qui provient d'une autre, qui renferme des actions possibles ou sous-entendues, des énigmes, des sous-entendus pouvant donner des conseils à celui à qui il est adressé ou pouvant même le persuader de quelque chose par un acte verbal.

Selon le *Dictionnaire Encyclopédique des langues* (1935 :750), le proverbe est « un conseil de sagesse exprimé en formule généralement imagée et pris comme exemple. » Il fonctionne comme toute autre formule langagière au contenu sémantique frappant, citée comme tel pour confirmer une certaine vérité et traduire l'exemplarité de l'objet visé.

Raymond Boudon considère que les travaux parémiologiques (la parémiologie étant l'étude des proverbes) dans leur ensemble accordent une place de premier plan à la dimension métaphorique des proverbes et pour le faire dire par Meschionnic, l'auteur affirme : « ce n'est pas comme métaphore qu'un proverbe est proverbe, c'est comme proverbe qu'un proverbe est métaphore. »¹ En d'autres mots, il faut entendre dans les propos de l'auteur que le proverbe acquiert une dimension métaphorique, non pas par un mécanisme de transformation sémantique, mais parce qu'il (le proverbe) est à l'origine-même une métaphore. Parlant d'ailleurs de transformation, voyons comment le processus de métaphorisation s'opère dans et à travers l'énoncé proverbial.

1-2 Le mode opératoire du proverbe dans un cadre conversationnel

Bénédicte Brunet précise que, « Le proverbe opère de deux manières possibles : un sens figuré et un style métaphorique ; l'ironie pouvant ainsi interférer. »²

Il en ressort que l'énoncé proverbial fonctionne aussi exactement qu'un « trope », à la seule différence de son usage populaire, en tant que propos à caractère universel. Il admet :

Un « posé », qui est l'énoncé proverbial lui-même ;

Un « présupposé », qui apparaît comme la motivation de son utilisation par le locuteur, c'est-à-dire l'énoncé ou l'ensemble des énoncés parallèle(s) au proverbe.

¹ Meschionnic H., « Les proverbes, actes de discours », Revue des sciences humaines, T.XLI, n°163, 419-430.

² Bénédicte Brunet, Les proverbes, Article Presse Bleton, 2011, P.106.

Aussi, le proverbe établit une relation d'analogie entre des éléments et situations de conversation distincts en leur offrant un « terrain commun », soit par *allusion* ou par *référence*, soit par *induction* ou par *déduction* dans un processus argumentatif.

De la sorte, le décodage de contenus sémantiques en termes de sous-entendus dans l'énoncé proverbial requiert un minimum de compétences encyclopédiques de la part du destinataire et une connaissance des contours dudit proverbe.

En somme, « recourir à un proverbe, c'est assumer personnellement l'énonciation et son contenu, et montrer qu'on y adhère »³. Même si le proverbe apparaît a priori comme un discours populaire, l'énonciateur en assure cependant la pleine responsabilité. Ce faisant, il s'efface derrière un autre énonciateur, c'est-à-dire un « on » qui, selon Maingueneau, est le « véritable garant de la vérité du proverbe ». Mais comment une vérité qui est détenue par un « on » supposé représenter l'opinion publique peut relever de l'implicite, c'est également l'une des préoccupations majeures que soulève l'étude.

Avant d'en faire un postulat d'étude, revenons à la classification proposée par Dominique Maingueneau et Grésillon, et l'analyse que l'on en fait.

³ Alain Berrendonner, *Eléments de Pragmatique linguistique*, Paris, Edition de Minuit, 1981, P.207.

1-2 Typologies ou classification des proverbes, selon D. Maingueneau et A. Grésillon

L'étude classificative faite par Dominique Maingueneau et Amulth Grésillon s'appuie, comme nous l'annoncions plus haut, sur la structure et la syntaxe des énoncés proverbiaux d'une part, mais aussi sur la sémantique ou, plus précisément, sur le processus de sémantisation d'un même proverbe dans des circonstances conversationnelles différentes. En effet, le proverbe peut subir des modifications terminologiques ou structurelles selon l'usage qu'en fait son utilisateur.

De ce point de vue, on en distingue ceux qui n'ont pas subi de modification, les proverbes d'invention ou de détournement qui, en général, tirent leur emploi de sources traditionnelles : les proverbes traditionnels ou d'origine. A ces deux catégories s'ajoutent les adages qui s'apparentent d'une certaine façon aux proverbes d'invention.

1-3-1 Le proverbe traditionnel

Puisque nous avons déjà proposé quelques définitions du proverbe dans son acception la plus large, l'emploi du qualificatif « traditionnel » vient à juste titre pour apporter une précision de façon à montrer l'usage que l'on en fait empiriquement dans les conversations. Il faut entendre donc par proverbe traditionnel, selon le sens et l'orientation que nous voulons donner à l'article, les proverbes de type ontogénique qui n'ont pas subi de transformation depuis leur évolution dans la tradition orale.

Il faut aussi rappeler que le proverbe s'est profondément ancré dans la littérature orale en tant que moyen argumentatif pour l'orateur en vue de persuader son auditoire. Il apparaît à ce titre comme un « *patrimoine verbal (...) issu d'une tradition ancestrale, attachée tant à l'oralité qu'aux origines du langage, et à la culture populaire* »⁴.

Nous fonderons l'étude sur deux énoncés proverbiaux, extraits des romans d'Adiaffi, en termes d'illustration de cette catégorie de proverbes.

P1 : *Celui qui est tombé dans l'eau n'a plus peur de la pluie.* (La carte d'identité, P.5).

P2 : *Quand on a le sexe mort et qu'on ne peut plus faire l'amour, on s'en sert encore pour uriner.* (Ibidem, P.7).

1-3-2 Le proverbe d'invention (1) : la « captation » et la « subversion »

Nous tenons les notions de « captation » et de « subversion » de Almuth Grésillon et Dominique Maingueneau et voici les définitions que nous proposent ces auteurs.

La « captation » consiste à « détourner (le sens du proverbe original) en allant au maximum dans le sens de la structure sémantiquement exploitée. »⁵ Quant à la « subversion », elle, « cherche au contraire à faire transparaître une contradiction entre le sens véhiculé par l'énonciation de la structure originelle et celui de l'énonciation de la structure résultant du détournement ».⁶

⁴ Laurent Perrin, « L'énonciation des proverbes », in *Parole Exemplaire*, sous la direction de Jean-Claude Anscombe, Bernard Darbord et alt., Armand Colin, 2002, P. (53-66).

⁵ Almuth Grésillon et Dominique Maingueneau, « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre, *Langages*, 1984, P (112-125).

⁶ *Ibidem*.

Il en résulte que toutes deux, la « captation » et la « subversion », relèvent du procédé de détournement dans le proverbe et, ce faisant, elles partent d'une forme originelle à l'adaptation de celle-ci à une autre formulation du même proverbe, dans une situation d'énonciation donnée. Cela sous-entend qu'à partir d'un proverbe originel ou un proverbe de base, le locuteur apporte un plus au niveau des aspects syntaxico-sémantiques en termes de renforcement ou d'atténuation du sens et de la structure de départ : c'est le cas de la captation. Par ailleurs, il peut arriver que le locuteur fasse entendre à son destinataire, à partir d'une autre formulation du même proverbe de départ, le contraire de ce qu'il doit lui faire entendre en réalité : il s'agit là de la « subversion ».

Cependant, peu importe le cas, étant donné que le proverbe est un terrain commun où les locuteurs d'une même communauté linguistique se retrouvent, le destinataire est obligé de recourir au sens nouveau que son interlocuteur donne au détour instauré. Il en découle un double détour, d'une part dans le proverbe originel et d'autre part dans la « reconstruction » que fait le locuteur du premier proverbe.

L'intérêt d'une telle étude réside dans le fait qu'à travers ces techniques, l'« implicite » ou la sémantique opère doublement dans le proverbe modifié. Les exemples qui suivent en sont l'illustration.

P1 : Le poulailler est un palais doré pour le coq malgré la puanteur des lieux. (La carte..., P.6).

P2- (...) Dieu impuissant qui a créé un monde de malheur, d'injustices et de mort : « Tuez-vous les uns les autres comme je vous ai tués. » (Les naufragés de l'intelligence, P.152).

1-3-3 Les proverbes d'invention (2) : les adages

En général, l'« adage » est utilisé par les usagers de la langue, les langues populaires notamment, dans le but de rendre plus claire une situation de conversation que l'on met en relation avec la réalité. Ce qui veut dire que l'utilisateur de l'adage tout comme celui du proverbe traditionnel, y a recours dans des contextes et circonstances conversationnels bien précis.

Selon le dictionnaire *L'Internaute*, l'adage est un proverbe employé pour énoncer une vérité ou un fait considéré comme tel avec une construction brève et métaphorique. Partant de cette définition, il apparaît que l'adage présente des similitudes profondes avec le proverbe au niveau de la syntaxe, de la sémantique et de leurs modes opératoires respectifs.

Les lexicologues du CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) eux, considèrent l'« adage » comme une « formule généralement ancienne, énonçant une vérité admise, un principe d'action ou une règle juridique »⁷.

L'élément commun à ces deux niveaux de définition réside dans la notion de « vérité » en tant qu'elle constitue une caractéristique fondamentale du proverbe ou de l'adage. Cet état de fait est sans doute lié à la fixité formelle qui caractérise la syntaxe, l'invariabilité du contenu sémantique dans les deux types de discours ainsi que leur caractère universel.

Mais à la vérité, de la formulation d'un proverbe à l'adage, il s'opère toujours un processus de métaphorisation consistant à mettre en relation deux entités distinctes, soit par analogie ou par allusion, ou même par contradiction.

⁷Jean-Michel Gouvard, 'Les adages du droit français' (article, pp.70-84) Presse, de *Langue Française, Sémantique du stéréotype*, 1999/123.

Dans ses travaux sur *Les adages du droit français* (1999 :70-84), Jean-Michel Gouvard met l'accent sur la dimension métaphorique dans le proverbe et l'adage, et l'auteur de préciser que : « Dans le cas du proverbe comme de l'adage, l'impossibilité de modifier la métaphore est interprétée comme l'indice d'un figement formel de l'expression linguistique ».⁸

De ce point de vue, l'auteur opère une sorte de synthèse qui concilie la fixité dans la syntaxe, la sémantique du proverbe ou de l'adage et la métaphorisation en tant qu'elles constituent les caractéristiques fondamentales de ces deux types de discours.

C'est pourquoi, il n'est pas exclu de considérer l'adage comme un moyen argumentatif qui permet à son usager de persuader le destinataire. Par exemple, « *tel père, tel fils* », accomplit, « un acte de discours singulier » qui pose une assertion qu'il donne pour validée par une entité aux contours indéfinis ».⁹

A travers une allusion, le locuteur opère à travers ce proverbe un acte langagier susceptible d'établir un fait en alliant une situation supposée à une autre à l'origine vrai. Face à ce genre de situation, Maingueneau estime qu'au-delà du fait que l'adage justifie des situations conversationnelles dans son usage le plus courant tout en rapprochant l'énoncé à sa situation d'énonciation, il peut, au même titre que le proverbe d'invention, servir de moyen argumentatif pour son usager.

Cela dit, notre étude s'intéresse à quelques adages dans notre corpus en vue d'en relever le contenu implicite selon leur rapport avec les propos des locuteurs, issus de détournement sémantico-structural d'adages à l'origine. C'est dire qu'il y a possibilité de rupture dans ces adages avec le sens et la structure de base d'un premier proverbe, soit par allusion ou par référence.

⁸ *Ibidem*

⁹ Dominique Maingueneau, *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1994, P.146,

C'est le cas du premier proverbe, tiré d'un adage populaire, et le second qui est le type d'adage populaire n'ayant pas subi de modification mais que l'on peut inscrire dans le cadre typique d'adages originels fondés sur le principe de stéréotype ou de « droit », selon le mot de Gouvard. Soit les proverbes :

P1 : *Mais mon frère, tu rigoles (...). Autant te mettre en travers du soleil pour l'empêcher de se coucher* (Silence..., P.91).

P2 : *J'ai appris (...) la loi de Talion : « œil pour œil, dent pour dent »*, (Les naufragés..., P.16).

Une analyse interprétative des différents énoncés proverbiaux passés en revue se chargera d'en donner successivement le sens contextuel.

2- Analyse interprétative et dimension argumentative des énoncés proverbiaux chez Adiaffi

L'analyse s'appuie sur la théorie bakhtinienne fondée sur l'intertextualité dans le dialogisme, et celle de l'implicite de Grice que propose Kerbrat-Orecchioni dans *L'implicite* (1986 :102), à travers les notions de présupposé et de sous-entendu dans le discours ; on conçoit que dans un énoncé proverbial, « le sens véritable, c'est le sens dérivé qui se dissimule sous le premier (et qui se trouve vis-à-vis de lui dans telle ou telle relation particulière) »¹⁰. Tous deux fondent l'interprétation de l'énoncé proverbial sur le contexte de son énonciation et les énoncés préalables qui en sont la motivation, c'est-à-dire le ou les présupposé(s) du posé.

¹⁰ Op. Cit, P.106.

2-1 Les proverbes traditionnels : sens métaphorique et valeur argumentative

Partant, le proverbe (P1) : *Celui qui est tombé dans l'eau n'a plus peur de la pluie*, s'inscrit dans un contexte précis, extrait de La carte d'identité de Jean-Marie Adiaffi. Il s'agit précisément de l'arrestation du jeune prince Mélédouman (personnage principal de l'œuvre) par le commandant Kakatika qui lui a fait subir toutes sortes de souffrances durant sa détention. En effet, les tortures infligées à Mélédouman sous le prétexte de la perte de sa carte d'identité, allaient grandissantes au point de lui faire perdre la vue. Et comme si cela ne suffisait, s'en sont suivies des menaces l'obligeant à retrouver ladite carte d'identité. C'est dans ces conditions on ne peut plus désobligeantes, qu'en réaction aux menaces du commandant, le détenu (Mélédouman) prononce ce proverbe contre son allocataire.

Ainsi, du point de vue de son fonctionnement, ce proverbe procède par métaphorisation des lexèmes « pluie » et « eau » car la traduction littérale laisse entendre que *lorsque quelqu'un a déjà plongé dans une grande quantité d'eau, une fois totalement mouillé, cette personne peut désormais minimiser des gouttes de pluie*.

Son proverbe présuppose que, *la quantité d'eau issue de gouttes de pluie susceptible de mouiller un individu est insignifiante devant celle qui a servi à son immersion*. Présupposé qui donne à entendre une sorte de comparaison entre deux entités, la quantité d'eau pouvant immerger un individu, comparée à des gouttes de pluie. Mais à ce stade de notre intervention, l'analyse ne donne pas encore le sens véritable des propos du locuteur malgré le résultat de la comparaison issue du présupposé de son proverbe.

Ainsi s'opère le processus de métaphorisation du fait qu'à la réalité, l'annoncier du proverbe n'est pas en réalité tombé dans une quelconque « eau » qui l'ait mouillé, fût-elle minime par rapport à une goutte d'eau

de pluie. Il s'agit en contexte d'une défiance présumée qui réside dans le rapprochement à travers le processus de métaphorisation opérant, une double signification se présente : celle issue du sens littéral que nous désignons à travers les termes de Raymond Boudon par « sens phrastique » et l'autre, le sens métaphorique qui veut que l'on tienne compte de la comparaison implicite et du rapprochement de celle-ci au contexte.

On sait qu'en contexte, le locuteur Mélédouman a été arrêté et torturé – il a connu toutes sortes de brimades et de souffrances insupportables qui lui ont laissé des séquelles qu'il a pu surmonter – Mais malgré toutes ces tortures et souffrances, il continue d'exister – il n'y a donc pas d'autres formes de tortures, de quelque nature qu'elles soient, qui puissent lui faire peur. Tel est le vrai sens du proverbe, *Celui qui est tombé dans l'eau n'a plus peur de la pluie*, qui fait entendre à son destinataire le refus du locuteur de demeurer passif face aux frustrations dont il est l'objet.

En termes de valeur argumentative, il en découle l'expression d'une sorte de résistance de l'annoncier du proverbe face aux menaces de son interlocuteur, un affront qui traduit son refus soumission et de résignation, un « self-defense » (selon les mots de Mainguneau) par le refus de se faire passer pour un « faible, bref une manière implicite de braver, sans le dire directement, la peur par sa capacité de pers évérer dans la douleur, et de surmonter les souffrances que lui inflige son interlocuteur.

Par ailleurs, en tant que « moyen argumentatif » et propos de sagesse qui dit une certaine vérité à qui veut l'entendre, ce proverbe renferme une moralité du moment où il interpelle le destinataire devant les actes inhumains qu'il perpétue, en atteste la formule introductive du proverbe : « celui qui... », forme impersonnelle qui joue ce rôle d'universalisation et d'interpellation généralisée. Ainsi, selon Duygu Passerat, « le proverbe est la sagesse des nations ».

Dans une approche sémantico-pragmatique, « la relation métaphorique est placée à la charnière du proverbe et de son contexte d'usage »¹¹. On y arrive en s'appuyant sur le rapport métaphorique intrinsèque entre le sens phrastique et formulaire du proverbe. Ainsi, Mélédouman l'émetteur du proverbe voulait insinuer au commandant Kakatika : *je n'ai plus peur de tes menaces, tu peux adopter d'autres formes de tortures mais tes menaces ne m'effraient plus*. Ce sous-entendu apparaît comme une déduction sémantico-pragmatique qui découle du sens métaphorique de son proverbe. Celui-ci étant tiré d'un champ d'expériences pour traduire une règle générale, celle des offenses, des injustices et du non-respect des droits à la liberté d'autrui. Et lorsque ce droit des plus élémentaires est bafoué, de façon arbitraire, comme c'en est le cas ici, le requérant de ses droits réagit de toutes les possibilités. C'est cet ordre que le proverbe, comme tout autre moyen discursif, tente de rétablir ici par sa présence dans les propos de Mélédouman.

Ainsi, partant de la relation lexicale entre le sens littéral et le sens métaphorique qu'il revêt d'une part, et celle entre le sens métaphorique et l'expérience empirique d'autre part, ce proverbe de Mélédouman interpelle incessamment son allocutaire.

En ce qui concerne le proverbe (P2), *Quand on a le sexe mort et qu'on ne plus faire l'amour, on s'en sert encore pour uriner* opère presque dans le même sens que le premier et le processus d'implication relève du même calcul interprétatif. Cependant, à la différence du premier, celui-ci relève d'une structure compositionnelle marquée par trois (3) propositions introduites chacune par le pronom « on ». Cette composition ne rend pas différente l'interprétation qu'il présuppose ou de ce qu'il est susceptible de laisser courir comme sous-entendu(s). Cela dit, la structure syntaxique

¹¹ Raymond Boudon, *L'art de persuader*, Préface, « Mais on a d'un autre côté de bonnes raisons d'y croire », <https://journal.openedition.org/praxématique/28899>, P.1/7.

correspond presque nettement avec le sens générique qui en ressort. En effet, par les expressions lexicales propositionnelles indentifiables à partir du pronom indéfini « on » : *on a le sexe mort- on ne plus faire l'amour - on s'en sert encore pour uriner*, le sens du proverbe repose sur elles en tant qu'elles constituent l'essentiel du message et, leur sens conventionnel coïncide avec celui construit par la lettre du proverbe. On assiste dès lors à un jugement de valeur traduit par une vérité générale enregistrée proverbialement par rapport à la situation dans laquelle le proverbe est cité. En effet, littéralement, (*quand*) *on a le sexe mort* laisse entrevoir le présupposé existentiel, *certaines personnes souffrent de ce handicap* ou *certaines ont eu le sexe mort*. Une réalité dans le quotidien des hommes, donc une vérité qui coïncide avec la structure et la sémantique de cette partie du proverbe.

Structurellement, disons que l'énoncé est à l'image d'un syllogisme du moment où la structure syntaxique de la principale coïncidant avec son sens littéral, donne à voir une phrase dont la signification résulte du sens de sa structure syntaxique : il s'agit du « sens phrastique », selon les termes Raymond Boudon. D'un autre côté, le sous-entendu reste moins énigmatique en ce sens que le sens littéral du proverbe coïncide avec la réalité exprimée : *il est impossible pour celui qui a le sexe mort de faire l'amour, et cela ne l'empêche pas naturellement d'uriner*.

Mais à la réalité, le posé, c'est-à-dire l'énoncé proverbial dans sa composition syntaxique et sémantique ne nous dit pas que le locuteur ou une tierce personne aurait le « sexe mort ». Ce qui veut dire que son propos est une sorte d'allusion à quelque chose ou à un référent et permet d'enclencher le processus de métaphorisation qui implique la référence et le contexte de son propos proverbe au-delà du sens compositionnel phrastique qu'il renferme. Mais comme le proverbe admet généralement un sens conventionnel, celui-ci peut constituer un point de départ dans l'interprétation du sens métaphorique.

Cela dit, l'annonceur de ce proverbe, Méléoudouman, l'utilise dans le cadre de sa réponse aux propos du commandant qui tentait de rabaisser son image à travers son mode vestimentaire : « *Tiens, prends cette veste et ces chaussures. Après tu pourras mettre ce pantalon. Touche-le comme il est soyeux. Quelle différence avec ton espèce d'écorce rugueuse qui n'est même pas capable de protéger tes grosses couilles de nègre !* » (La carte..., P.7). Une sorte de cliché proféré par le commandant contre Méléoudouman, lui demandant de s'habiller avant de se rendre au cercle de commandement. D'où la réaction du jeune prince aux propos presque humiliants du commandant à travers ce proverbe.

De son approche sémantico-pragmatique, ce proverbe présuppose qu'*un sexe quoique mort n'est pas inutile / est cependant indispensable*. Présupposé qui apparaît comme une sorte de concession par rapport à l'opinion ou la conception générale que l'on a de l'utilité du « sexe ». Face à une telle similitude entre l'image du sexe et son accoutrement que le commandant considère comme un objet désuet, Méléoudouman fait alors face à l'offense dans les propos de son interlocuteur. Par analogie donc, le « sexe » renvoie en contexte aux habits en écorce que portait le locuteur, tandis que l'expression lexicale « sexe mort » traduit la désuétude, l'indécence qui caractérise ces habits.

De là, le locuteur voudrait insinuer que son habillement à lui peut manquer de décence, mais qu'il ne regrette pas cette délicatesse de son accoutrement même s'il apparaît agaçant et dégoûtant pour le commandant. Aussi estime-t-il qu'il est fier de sa situation en ce sens qu'à défaut du luxe dont se réclame le commandant pour les habits "décent" (la veste) qu'il lui propose, son accoutrement à lui recouvre tout au moins son corps. D'ailleurs, par interférence, et selon le rôle argumentatif le proverbe (à l'image d'une citation), on pourrait sans extrapolation, le rapprocher à une citation philosophique allant dans le sens de son propos : celle de l'écrivain-

philosophe français Montaigne (1533-1592) : « Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage. »¹² Sur cette base, les « soyeuses » « chaussures et la veste », comme l'estime le commandant, sont certes à l'image de la modernité florissante, mais elles ne sont pas, selon le sens du proverbe du jeune prince, meilleures que cette écorce d'arbre que lui Méléoudouman détient de ses pratiques culturelles ancestrales. Elles sont malgré tout, sa propriété et lui conviennent même si elles semblent dépassées et dégoûtantes aux yeux du commandant. Son proverbe apparaît ici comme un moyen efficace dans le processus argumentatif pour le jeune prince en raison de la duplicité de son contenu syntaxico-compositionnel et sémantique. Sa force dans le processus interlocutif, sa valeur illocutionniste et sa force persuasive en tant qu'acte verbal, permettent l'ascension des propos du locuteur et font basculer le destinataire par effet d'antagonisme ou d'« antithèse » aux préjugés du commandant.

2-2 Les proverbes par invention : sens métaphorique et valeur argumentative

Les techniques de captation et de subversion étant du même ordre que les adages avec lesquels elles ne font pas grande différence, ce point l'étude s'intéressera à un échantillon issu des techniques par captation et subversion. P1 : *Le poulailler est un palais doré pour le coq malgré la puanteur des lieux.* (La carte..., P.6).

¹² Montaigne est un philosophe Grecque du XVI^{ème} siècle (1533-1592). Il est le précurseur de la philosophie humaniste et a contribué à la diversification des matières à enseigner au programme dans le système éducatif de son temps. Philosophe-humaniste, l'auteur s'est très vite insurgé contre certaines conceptions et pratiques qu'il juge très peu catholiques. Parmi ces pratiques et conceptions, on pouvait voir la fierté occidentale de ses cultures et civilisations considérées comme étant supérieures à tout autre. C'est en réaction à ces types de considérations que s'inscrit la citation du philosophe-humaniste, dans un de ses essais anonymes : « Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage ».

P2- (...) *Dieu impuissant qui a créé un monde de malheur, d'injustices et de mort : « Tuez-vous les uns les autres comme je vous ai tués. » (Les naufragés..., P.152).*

L'énonciateur d'un proverbe y ayant recours dans le cadre d'un échange, en position de « self defense », il envisage au même moment une élévation de son image vis-à-vis de son interlocuteur. C'est dans ce même cadre que le proverbe (P1) : *Le poulailler est un palais doré pour le coq malgré la puanteur des lieux*, intervient dans les propos de Méléoudouman, en réaction aux propos indécents du commandant Kakatika : « *Ta porte défoncée ! (...) Cette vieille planche vermoulue qui ne tient que par le miracle des toiles d'araignée, tu appelles ça une porte ? Et ça une maison ? (...) Cette espèce de porcherie médiévale, tu appelles ça maison ! En matière d'architecture on voit bien que vous n'êtes vraiment pas difficiles... » (La carte..., P.5-6)*

Ainsi, ce proverbe de Méléoudouman apparaît comme un argument d'autorité qui fait entendre raison à son interlocuteur à travers une vérité qu'il semble ignorer : le bonheur comme une vue de l'esprit de chacun. Le co-texte, *Le poulailler est un palais doré pour le coq malgré la puanteur des lieux* signifiant littéralement que le coq, à l'image d'un être humain, a un palais qui est le poulailler, n'a valeur sémantique en termes d'argumentativité qu'en contexte. Par la double signification il existe une analogie entre le poulailler quand il s'agit de la maison du locuteur. De ce point de vue, la structure proverbiale à double sens relevant du processus de métaphorisation, cela exige une certaine connaissance encyclopédique sur la vie de ce qui a servi à la construction d'une telle analogie. Le coq, en tant que comparant dans l'analogie présentée, est toujours le maître incontesté du poulailler, il y instaure ordre et sécurité domestiques aussi bien qu'une « suprématie » hiérarchique.

Ce faisant, à l'image d'un roi dans son palais, il y manifeste sa suprématie avec une telle fierté qu'on peut voir à travers la position de ses ailes : des ailes redressées et relevées comme s'il voulait se faire passer pour le plus grand, l'incontesté au sein du poulailler, même s'il est conscient du fait que son pouvoir ne va point au-delà de ce cadre qui l'institue.

Le poulailler devient dans ces conditions le cadre idéal où le coq est le chef suprême. D'où le recours au « coq » par le locuteur comme comparant dans l'analogie que présente son proverbe, ce qui répond à l'adage populaire, « *chacun se sent mieux chez soi* ». Mais le principe du proverbe de captation opérant, le sens de l'adage est davantage renforcé ici, ce qui l'inscrit dans une double-connotation : la métaphore analogique d'une part et la connaissance du monde ou du milieu des volailles concernées d'autre part. Il y a donc « captation » du moment où l'énonciateur va au maximum dans le sens de la structure sémantiquement renforcée. Le locuteur veut ainsi insinuer que même si sa maison à lui est perçue par certains comme une sorte de « porcherie médiévale », il la préfère ainsi et en est fier.

Sur cette base, la technique de captation dans le proverbe apparaît comme un moyen argumentatif permettant au locuteur de persuader son interlocuteur sur le bien-fondé de son propos, en l'interpellant sur le principe de relativisme dans les choix, c'est-à-dire le respect de l'autre et de ses choix, et l'acceptation des autres dans les rapports humains malgré la différence de classes, de races, d'ethnies, de cultures et de civilisations, etc...

Le second volet de l'analyse, relatif au proverbe de « subversion », consiste à aller dans le sens contraire d'un premier proverbe ayant à l'origine inspiré le locuteur, et procède par allusion avec pour référence le premier, et le destinataire de partir dans un premier temps dans le sens du proverbe originel, pour en arriver au sens du proverbe résultant de la modification opérée. Le deuxième sens « casse » systématiquement avec la logique sémantico-syntaxique du premier. Il y a donc une double modification

sémantisation- structurale en contradiction avec la première formulation. Ce mécanisme et le mode inférentiel dans le proverbe de subversion se démontre dans proverbe (P2) : *Dieu impuissant (...) a créé un monde de malheur, d'injustices et de mort : « Tuez-vous les uns les autres comme je vous ai tués. »*. Préceptes religieux dans les « livres saints », notamment la Sainte Bible et Saint Coran, Dieu-Créateur-Suprême de l'univers et de toutes les créatures est, dit-on, plein d'amour et de bonté pour toutes ses créatures. » Or, de la formule introductive de ce proverbe à son contenu sémantique, on constate plutôt une modification structuro-sémantique du moment où les verbes « aimez » et « tuez » sont sémantiquement contradictoires, tout comme le « je », égocentrique, est la marque de performativité dans les propos du locuteur et s'oppose à « Seigneur » qui est la marque troisième personne, incarnant l'Universel Créateur. Sur cette même base, on enregistre une sorte contradiction avec les principes moralisateurs invitant au « bien » dans ces livres saints, aux antipodes d'une transformation sémantique qui, a contrario, prône le mal : décalage sémantique donc entre le sens originel et le sens « importé » par le locuteur selon le contexte d'énonciation de son proverbe ; une malversation qui se sert d'une vérité préalable, généralement admise par l'opinion publique à travers acte proverbial originel au dépend du destinataire par effet de détournement.

CONCLUSION

En somme, retenons que les proverbes, en général, constituent un moyen argumentatif qui apparaissent dans les propos du locuteur comme des arguments d'autorité, persuasifs du destinataire, par les procédés d'insinuation, d'allusion et de référence, là où certaines réalités ou vérités souffrent du 'dire direct', et semblent ne pas suffire pour convaincre le destinataire.

Adiaffi et ses énonciateurs intra-textuels semblent avoir réussi ce pari, notamment dans *La carte d'identité*.

BIBLIOGRAPHIE

Alain Berrendonner (1981), *Eléments de Pragmatique linguistique*, Paris, Edition de Minuit, P.207.

Almuth Grésillon et Dominique Maingueneau, 1984, « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre, *Langages*, P (112-125).

Anscombe, Bernard Darbord et alt. (2002), Armand Colin, P. (53-66).
Bénédicte Brunet (2011), Les proverbes, Article Presse Bleton, P.106.

Dominique Maingueneau (1994), *L'Enonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, P.146,

Laurent Perrin, « L'énonciation des proverbes », in *Parole Exemplaire*, sous la direction de Jean-Claude.

Jean-Michel Gouvard, (1999/123), "Les adages du droit français" (article, pp.70-84) Presse, de *Langue Française, Sémantique du stéréotype*,

Meschionnic H., « Les proverbes, actes de discours », *Revue des sciences humaines*, T.XLI, n°163, 419-430.

Montaigne est un philosophe Grecque (1533-1592), *Manuscrits du XVI^{ème} siècle*.

Raymond Boudon (1990), *L'art de persuader*, Préface, "Mais on a d'un autre côté de bonnes raisons d'y croire", <https://journal.openedition.org/praxématique/28899>, P.1/7.

Achévé d'imprimer
sur les presses



Juin 2022

ISBN : 2-909426-56-4

EAN : 9782909426563

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

SOUSSION D'ARTICLES : info@ipnetp.ci